

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 05562

Numéro SIREN : 332 110 097

Nom ou dénomination : BOSTIK SA

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2023 sous le numéro de dépôt 9592



9592.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21/02/2023

Certifié conforme

BILAN

BILAN AU 31 DECEMBRE

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2022		2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (notes n° 1 et 3)	88 682	51 671	37 011	28 711
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (notes n° 2 et 3)	245 729	167 358	78 371	66 619
<i>Terrains et leurs agencements</i>	5 895	1 121	4 774	3 117
<i>Constructions</i>	71 086	46 811	24 275	21 786
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel</i>	139 000	105 579	33 421	24 800
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	16 019	13 846	2 172	6 901
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	13 729	-	13 729	10 015
<i>Avances et acomptes</i>				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (notes n°4 et 5)	172 098	19 829	152 269	162 340
<i>Titres de participation</i>	129 093	19 828	109 265	120 408
<i>Créances rattachées à des participations</i>	-	-	-	-
<i>Autres immobilisations financières</i>	43 005	1	43 004	41 932
ACTIF IMMOBILISE	506 510	238 858	267 651	257 670
STOCKS ET EN-COURS	52 577	4 942	47 635	46 865
<i>Matières premières et approvisionnements</i>	22 174	2 333	19 841	19 700
<i>En-cours de production</i>	-	-	-	-
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	25 411	2 033	23 377	22 528
<i>Marchandises</i>	4 992	576	4 416	4 638
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES EN COURS	508	-	508	246
CREANCES (note n°5)	239 900	3 795	236 105	167 163
<i>Clients et comptes rattachés</i>	176 516	3 667	172 849	121 785
<i>Autres créances</i>	23 194	128	23 066	19 755
<i>Comptes courants Groupe</i>	40 190	-	40 190	25 623
DISPONIBILITES	37	-	37	53
ACTIF CIRCULANT	293 022	8 737	284 284	214 327
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (note n°6)	2 271	-	2 271	2 309
TOTAL GENERAL	801 803	247 595	554 206	474 306

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 14 et suivantes).

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2021
SITUATION NETTE (note n°7)	327 568	281 621
<i>Capital</i>	81 124	81 124
<i>Primes d'émission, de fusion et d'apports</i>	86 304	86 304
<i>Réserves Légales</i>	8 112	8 112
<i>Réserves facultatives</i>	-	-
<i>Report à nouveau</i>	106 081	66 049
<i>Résultat de l'exercice</i>	45 947	40 032
 Acompte sur dividendes	 -	 -
 PROVISIONS REGLEMENTEES (note n°8) et subventions d'investissements	 25 786	 16 812
CAPITAUX PROPRES	353 355	298 432
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note n° 8)	19 305	20 648
 DETTES FINANCIERES (note n° 9)	 79	 64
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	7	2
<i>Comptes courants Groupe</i>	72	62
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	-	-
 AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS (note n°9)	 275	 255
 DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES (note n° 9)	 151 708	 124 268
<i>Fournisseurs d'exploitation et comptes rattachés</i>	94 638	65 677
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	24 737	23 268
<i>Impôt sur les bénéfices</i>	6 280	10 205
<i>Fournisseurs d'immobilisations et effets à payer</i>	3 084	5 586
<i>Autres dettes</i>	22 968	19 532
EMPRUNTS ET DETTES	152 061	124 588
 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (note n°10)	 29 485	 30 638
TOTAL GENERAL	554 206	474 306

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société (pages 14 et suivantes).



COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	2022	2021
<i>Ventes de produits</i>	395 894	338 956
<i>Ventes de prestations de services</i>	72 680	56 100
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES (note n° 11)	468 574	395 056
<i>Variation de la production stockée</i>	7 576	7 430
<i>Production immobilisée</i>	592	1 810
<i>Subventions d'exploitation</i>	26	98
<i>Reprise sur provisions et amortissements d'exploitation</i>	11 700	9 885
<i>Autres produits de gestion courante (note n°12)</i>	84 745	58 732
PRODUITS D'EXPLOITATION	573 213	473 011
<i>Achats de marchandises et de produits</i>	(232 680)	(201 796)
<i>Variation des stocks de matières premières et autres approvisionnements</i>	(12 247)	8 586
<i>Autres achats et services extérieurs</i>	(162 616)	(136 302)
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	(8 809)	(7 797)
<i>Charges de personnel</i>	(88 414)	(79 961)
<i>Dotations aux amortissements</i>	(14 373)	(11 911)
<i>Dotations aux provisions d'exploitation</i>	(11 313)	(8 786)
<i>Autres charges de gestion courante</i>	(19 446)	(2 658)
CHARGES D'EXPLOITATION	(549 897)	(440 625)
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 316	32 386

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société.

(en milliers d'euros)	2022	2021
<i>Produits des titres de participation</i>	30 039	1 364
<i>Autres produits financiers</i>	9 665	886
<i>Reprises sur provisions</i>	-	14 172
PRODUITS FINANCIERS	39 704	16 422
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	-	-
<i>Autres charges financières</i>	(10 181)	(845)
CHARGES FINANCIERES	(10 181)	(845)
RESULTAT FINANCIER (note n°13)	29 523	15 577
RESULTAT COURANT (EXPLOITATION+FINANCIER)	52 838	47 963
RESULTAT EXCEPTIONNEL (notes n°14 et 15)	(8 114)	(1 663)
RESULTAT AVANT IMPOT, PARTICIPATION ET INTERESSEMENT	44 725	46 300
<i>Participation, intéressement des salariés* (note n°16)</i>	99	(1 137)
<i>Impôts sur les bénéfices**</i>	1 122	(5 131)
RESULTAT NET	45 947	40 032

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société.

ANNEXES AUX COMPTES

	PAGES
I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	8
II. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9 - 13
III. NOTES SUR LE BILAN.....	14 - 23
IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	24 - 27
V. AUTRES INFORMATIONS.....	28 - 32



**ANNEXES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2022**

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La performance financière de Bostik SA en 2022 a été marquée par un contexte de forte inflation des coûts et notamment des matières premières ayant conduit à des hausses sensibles des prix de vente des produits de Bostik SA qui ont permis de compenser la baisse des volumes.

En termes de croissance externe, il est à noter qu'au 1^{er} mars 2022, suite à l'acquisition de l'activité des adhésifs de performance d'Ashland par le groupe Arkema, Bostik SA a intégré les activités France d'Ashland.

En 2022, la structure patrimoniale de Bostik SA a évolué en conséquence du transfert des titres de Bostik Holding à Arkema Participations.

Enfin, la transmission universelle de patrimoine (TUP) de Den Braven France à Bostik SA a été réalisée le 30 avril 2022. Le site de Den Braven France, localisé à Le Meux, dans les Hauts-de-France, près de Compiègne, emploie 73 salariés et devient le sixième site industriel de Bostik SA. Concomitamment, le modèle standard SAP de Bostik a été déployé sur ce site.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au cours du premier semestre 2023, dans le cadre d'opérations de simplification des structures de détention du groupe Arkema visant à regrouper l'ensemble des filiales étrangères du groupe sous la holding Arkema Participations, il est envisagé de procéder au reclassement de 3 filiales étrangères détenues par Bostik SA : Usina Fortaleza Industria (Brésil), Société Marocaine des Colles (Maroc) et Bostik Industries Ltd. (Irlande). A noter que la filiale chinoise Bostik Findley China ne peut faire partie du reclassement en raison de la réglementation locale.

Chaque note se rapporte au paragraphe correspondant de l'annexe aux comptes de la Société.

II. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de Bostik S.A. ont été établis sous la responsabilité du directeur général de Bostik et ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 21 février 2023.

Les comptes annuels de Bostik S.A. ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

LES PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou valorisées lors des apports successifs.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| • Brevets | 5/10 ans |
| • Licences | 8 ans |
| • Marques | 5/10 ans |
| • Logiciels | 3 ans |
| • Progiciel SAP H2020 | 10 ans |
| • Fonds de commerce | fonction des fusions |

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---|-----------|
| • constructions | 20 ans |
| • agencements et aménagements des constructions | 10/20 ans |
| • installations techniques | 8/10 ans |
| • matériel et outillage industriels | 5/10 ans |
| • autres immobilisations corporelles | 3/20 ans |

3. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'utilité si celle-ci est inférieure. Les frais d'acquisition de titres sont portés en charges lorsqu'ils sont encourus.

La valeur d'utilité s'apprécie en premier lieu par référence à la quote-part de situation nette détenue mais aussi par référence à une valorisation externe ou en utilisant les méthodologies classiques de valorisations (multiple, flux futurs de trésorerie actualisés). Ces méthodes successives et alternatives fournissent une information plus pertinente que la quote-part de situation nette détenue.

4. MALI DE FUSION

Le mali technique de fusion est comptabilisé à l'actif du bilan suivant l'actif sous-jacent apporté. Ce mali technique suit les règles d'amortissement et de dépréciation de l'actif sous-jacent auquel il est affecté.

Au 31 décembre 2022, les malis techniques concernent :

- Le mali technique de 38 millions 185 mille euros qui a été affecté le 1^{er} janvier 2021 aux titres de Prochimir SAS. (voir ci-après Note III.5 Autres immobilisations financières).
- Le mali technique de 9 millions 24 mille euros constaté suite à la transmission universelle de patrimoine de Den Braven France le 29 avril 2022 qui a été affecté pour 5 millions 740 mille euros aux immobilisations incorporelles sur le poste fonds de commerce et pour 3 millions 384 mille euros en immobilisations corporelles dont 2 millions 151 mille euros sur le poste aménagements et agencements de construction. (voir ci-après Note III.1 Immobilisations Incorporelles et III.2 Immobilisations Corporelles).

5. STOCKS

Les matières premières, marchandises et approvisionnements sont enregistrés en stock à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les produits finis sont enregistrés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

L'ensemble des stocks est évalué suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation sur les stocks est constatée lorsque leur valeur déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est inférieure à leur valeur de réalisation. Pour l'appréciation de la valeur de réalisation, sont notamment pris en compte les éléments suivants : rotation insuffisante, péremption, défaut de qualité, prix de vente.

6. CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances libellées en devises ont été revalorisées au cours du 31 décembre.

Les effets à l'encaissement sont classés parmi les créances.

7. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions pour hausse de prix et amortissements dérogatoires figurent à ce poste.

La méthode de l'amortissement dégressif avec constatation d'une provision d'amortissement dérogatoire est applicable à tout nouveau bien immobilisé et soumis à ce régime.

8. OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat en pertes ou gains de change latents.

Les devises couvertes au 31 décembre 2022 sont les suivantes : USD, AUD, CHF, GBP, NZD.

Un compte courant ARKEMA a été ouvert pour chacune d'elles.

Conformément au règlement ANC 2015 05 du 2 juillet 2015 relatif aux instruments financiers à terme, Bostik SA réévalue ses positions en devise et ses instruments de couverture au cours de clôture.

Bostik SA couvrant sa position de change globalement, la différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours ainsi que la réévaluation des instruments de couverture adossés est portée en compte de résultat.

9. SUBVENTIONS

. Subventions d'investissement

Les subventions reçues dans le but de financer des investissements de projets industriels sont enregistrées dans les capitaux propres. La prise en compte en produits exceptionnels est étalée dans le temps en fonction de la durée d'utilisation prévue de l'équipement financé.

. Subventions d'exploitation

Les subventions reçues dans le cadre de projets de recherche et développement sont portées en déduction des frais de recherche et développement.

10. INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont évalués à l'aide de la méthode prospective dite « unités de crédits projetées » selon les principes d'évaluation retenus par le Groupe Arkema dans ses comptes consolidés.

Le montant de la provision correspond à la valeur actuarielle des droits acquis par les bénéficiaires à la clôture de l'exercice. L'évaluation des engagements, selon la méthode des unités de crédit projetées, intègre principalement :

- un taux d'actualisation financière, défini à la date de la clôture en fonction de la durée des engagements (4.10% en 2022 / 1.40% en 2021),
- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel.

Au 31/12/2022, l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est évalué à 10 millions 252 mille euros (12 millions 235 mille euros en 2021) et la juste valeur des placements à 4 millions 845 mille euros (6 millions 495 mille euros en 2021).

Le fonds se décompose de la façon suivante :

Composition du fonds euros au 31.12.2022 :	
Actions	13%
Obligations	74%
Immobilier	10%
Monétaire	2%
Autres (swap et pdts de couverture)	1%
Total	100%

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 5 millions 407 mille euros au 31 décembre 2022.

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière est comptabilisée en résultat d'exploitation y compris les pertes et gains actuariels.

Décision ANC sur l'attribution des avantages aux périodes de service :

L'ANC a modifié la recommandation ANC n° 2013-02 et permet le choix entre deux méthodes comptables pour calculer les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies.

Le Groupe Arkema a choisi d'appliquer pour l'établissement des comptes statutaires français, la méthode qui est cohérente avec la nouvelle méthode applicable aux comptes consolidés en 2021.

Cette méthode entraîne une révision des modalités d'étalement du coût de l'avantage sur la période de service et donc une modification de la méthode de valorisation des engagements pour les régimes plafonnés en fonction du nombre d'années de services rendus.

Sont visés :

Les régimes d'indemnités de départ à la retraite ayant un barème de droits avec un nombre de mois plafonné après un certain nombre d'années d'ancienneté dans l'entreprise ;

Cette modification est assimilée à un changement de réglementation comptable qui se traduit par un changement de méthode comptable. L'impact d'un changement de méthode se comptabilise, en règles françaises, à l'ouverture de l'exercice en cours en contrepartie du compte Report à Nouveau.

Cette nouvelle méthode a eu pour conséquence une diminution de la provision pour retraites qui a été comptabilisée au 1er janvier 2021 en contrepartie du compte Report à Nouveau.

11. PROVISIONS POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

La provision est calculée à un taux d'actualisation de 4.00% en 2022 (1.05% en 2021), en fonction de la probabilité que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour l'octroi d'une médaille.

La variation de l'exercice est de 1 million 384 mille euros. La provision pour médailles du travail s'élève à 9 millions 266 mille euros au 31 décembre 2022.

12. PROVISIONS ENVIRONNEMENT, RESTRUCTURATION DE SITES ET CESSATION D'ACTIVITE

. Provisions environnementales

Les provisions sont constituées lors des décisions préfectorales ou assimilées (DREAL, Conseil régional...), inscription au registre BASOL des sites pollués, étude simplifiée des risques avec classement 1 ou en cas d'engagement de la Direction générale.

Les dépenses provisionnées font l'objet d'une estimation de la part des services spécialisés de la société ou de sociétés extérieures ainsi que d'un échéancier de réalisation.

Pour les travaux prévus à plus long terme ou dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années, aucune correction n'est effectuée pour ajuster les dépenses à leur valeur actuelle dans la mesure

où cet effet est compensé par l'accroissement attendu des dépenses du fait de la dérive des coûts de construction.

Il convient de noter que d'une façon générale les usines sont conçues et exploitées sans terme prévisible de telle sorte qu'aucune obligation de remise en état des sites en fin de vie ne peut être caractérisée.

. Provisions pour restructuration et cessation d'activité

Les provisions sont constituées lors de la première information à un Comité Social et Economique. Elles couvrent les coûts sociaux estimés en fonction des Plans de Sauvegarde de l'Emploi, les frais de personnel entre la date de l'arrêt et le départ de la personne, les coûts de démolition et de dépollution et des frais divers (mesures locales d'accompagnement...). Ces dépenses ne sont pas actualisées.

13. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est net de Rabais, Remises, Ristournes de fin d'année ainsi que des escomptes facturés.

L'entreprise constate ses créances lors du transfert de propriété qui est déterminé par les conditions de vente et qui correspond au transfert du contrôle du bien.

Le transfert de propriété donc le transfert de contrôle se produisent lors de la livraison du bien.

La Société affrétant pour le compte des clients une prestation de transports, elle facture des ports et frais qui se trouvent en produits accessoires.

Les prestations de services pour lesquelles un produit est constaté rémunèrent un service rattaché à l'exercice d'achèvement des prestations c'est-à-dire au moment où le service est rendu.

14. CONSOLIDATION

Conformément à l'article L 233-17 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe. En effet, les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés dans les comptes consolidés de l'ensemble plus grand : Arkema SA.

15. INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la société BOSTIK SA est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par la société ARKEMA SA, en application des articles 223-A et suivants du Code Général des Impôts.

La société a déterminé son impôt comme si elle était imposée séparément.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le crédit d'impôt recherche est comptabilisée en diminution de l'impôt sur les sociétés.

III. NOTES SUR LE BILAN

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La variation des immobilisations en valeur brute est détaillée dans le tableau ci-après :

VALEURS BRUTES (En milliers d'euros)	VALEUR BRUTE AU 01.01.2022	APPORT TUP	AUGMENTATION	DIMINUTION	TRANSFERT DE POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE AU 31.12.2022
Frais d'établissement	12	-	-	-	-	12
Brevets & Licences	8 863	-	-	-	(893)	7 970
Marques	5 486	-	-	-	-	5 486
Logiciels	10 633	333	-	-	2 392	13 358
Progiciels SAP	29 965	-	-	-	4 166	34 131
Reach	-	83	-	-	484	567
Fonds de commerce	17 219	785	7 328	-	-	25 333
Immobilisations Incorp. en cours	2 813	556	3 386	-	(4 930)	1 825
TOTAL	74 992	1 757	10 714	-	1 219	88 682

L'augmentation de l'exercice est due :

- au fonds de commerce Ashland pour 1 million 587 mille euros
- à la TUP de Den Braven France pour 1 million 757 mille euros
- au mali technique sur fonds de commerce lié à la TUP pour 5 million 740 mille euros
- au projet Horizon H2020

Le poste fonds de commerce concerne :

FONDS DE COMMERCE	ANNEE DE MISE EN SERVICE	DATE DE LA FUSION	Fonds de commerce provenant de Fusion ou d'acquisition	DUREE D'AMORTISSEMENTS	VALEUR BRUTE AU 31.12.2022
ADHESIFS	1996	01.01.2003	CECA	5 ans	351
ADHESIFS	1996	01.01.2003	CECA	5 ans	183
CLIENTELE EX-SOQUEL	2003	01.01.2003	CECA	5 ans	343
FONDS DE COMMERCE	1975	01.01.2003	CECA	5 ans	38
FONDS DE COMMERCE DURCEL	1996	01.01.2001	BOSTIK SA	10 ans	229
FONDS COMMERCE CIBA	1999	01.01.2001	BOSTIK SA	10 ans	152
FONDS DE COMMERCE LAMBIOTTE	1998	02.01.2001	LAMBIOTTE	20 ans	7 013
FONDS DE COMMERCE LARAL	2000	02.01.2001	LABORATOIRE RHONE-ALPES SA	20 ans	2 046
FONDS DE COMMERCE LEMAN-LABO	2000	02.01.2001	LEMAN-LABO	20 ans	2 833
FONDS DE COMMERCE CELLOCHROME	2005	12.2004	CELLOCHROME	5 ans	545
FONDS DE COMMERCE CELLOCHROME	2007	12.2004	CELLOCHROME	5 ans	35
FONDS DE COMMERCE	1971	31.12.2017	TRL	10 ans	18
FONDS DE COMMERCE DUPONT	2008			5 ans	715
FOND DE COMMERCE AEC POLYMERS	2017		AEC POLYMERS	5 ans	400
TRANSFERT ACTIVITE GMBH	2021			Non amortissable	2 318
FONDS DE COMMERCE -TUP DBF	1997	29.04.2022	DEN BRAVEN FRANCE	Non amortissable	785
MALI TECHNIQUE SUR Fdc Den Braven	2022	29.04.2022		Non amortissable	5 740
FONDS DE COMMERCE ASHLAND	2022	28.02.2022		Non amortissable	1 587
TOTAL					25 333

Le progiciel SAP Horizon 2020 est le projet de transformation du système d'information SAP BEST. A l'origine, c'est un projet de remédiation et de refonte du modèle centrale SAP (ensemble des processus, fonctionnalités, données et organisations standard chez Bostik). Le but étant de disposer d'un modèle de gestion commun au sein des entités Bostik du Groupe Arkema à travers la mise en place de règles métiers partagées et d'une architecture analytique et financière commune. Ce progiciel a été mis en service le 1er juillet 2021 et a été amorti sur 10 ans compte tenu de la durée d'utilité de ce progiciel.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation des immobilisations en valeur brute est détaillée dans le tableau ci-après :

VALEURS BRUTES (En milliers d'euros)	VALEUR BRUTE AU 01.01.2022	APPORT TUP	AUGMENTATION	DIMINUTION	TRANSFERT DE POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE AU 31.12.2022
Terrains et leurs agencements	4 145	503	377	-	870	5 895
Constructions	60 272	6 162	2 907	-	1 745	71 086
Installations techniques, Matériel/ outillage industriels	106 887	7 892	-	(619)	24 841	139 001
Autres immobilisations corporelles	31 713	329	-	(200)	(15 823)	16 019
Immobilisations Corp. en cours	10 015	2 631	13 936	-	(12 853)	13 729
TOTAL	213 032	17 517	17 220	(819)	(1 219)	245 729

L'augmentation de l'exercice est principalement due à la transmission universelle de patrimoine de Den Braven France.

Le transfert de poste à poste correspond à la mise en service des immobilisations en cours sur l'année.

3. AMORTISSEMENTS

La variation des amortissements est détaillée dans le tableau ci-après : par rapport au bilan, il n'a pas été mentionné dans ce tableau la dépréciation des immobilisations d'un montant de 225 mille euros qui sera traitée dans le tableau des provisions inscrites au bilan (point 9).

AMORTISSEMENTS (En milliers d'euros)	DEBUT EXERCICE	APPORT TUP	AUGMENTATION	DIMINUTION	TRANSFERT DE POSTE A POSTE	FIN EXERCICE
Frais d'établissement	12	-	-	-	-	12
Brevets & Licences	6 719	-	294	-	(840)	6 173
Marques	4 680	-	173	-	-	4 853
Logiciels	8 207	333	1 632	-	728	10 901
Progiciels SAP	11 838	-	2 373	-	346	14 556
Reach	-	15	65	-	195	275
Fonds de commerce	14 823	-	78	-	-	14 901
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	46 281	348	4 614	-	429	51 671
Terrains et leurs agencements	1 028	-	79	-	14	1 121
Constructions	38 477	5 049	2 886	-	205	46 617
Installations techniques, Matériel/ outillage	82 028	6 866	5 892	(616)	11 388	105 558
Autres immobilisations corporelles	24 810	321	942	(200)	(12 036)	13 837
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	146 344	12 236	9 799	(816)	(429)	167 134
TOTAL	192 625	12 584	14 413	(816)		218 805

VENTILATION DES DOTATIONS	LINEAIRES	EXCEPTIONNELLES
(En milliers d'euros)		
Frais d'établissement		
Brevets & Licences	294	-
Marques	173	-
Logiciels	1 632	-
Progiciels SAP	2 373	-
Reach	65	-
Fonds de commerce	78	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 614	-
Terrains et leurs agencements	79	-
Constructions	2 886	-
Installations techniques, Matériel/ outillage inc	5 857	36
Autres immobilisations corporelles	937	5
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 758	41
TOTAL	14 372	41

4. PARTICIPATIONS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRES DE PARTICIPATIONS :

Est inscrite sous cette rubrique la valeur des titres des filiales de la Société.

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DEPRECIATION		FIN EXERCICE
				Dotation	Reprise	
Société marconaine des colles	3 022	-	-	-	-	3 022
Bostik Industries Limited	13 555	-	-	-	-	13 555
Bostik Findley China Co.Ltd	9 816	-	-	-	-	9 816
Usina Fortaleza	79 000	-	-	-	-	79 000
Prochimir SAS	3 872	-	-	-	-	3 872
Den Braven France	11 143	-	(11 143)	-	-	0
Difi 19	-	-	-	-	-	-
Total	120 408		(11 143)	-	-	109 265

Le 29 avril 2022, Den Braven a été fusionnée dans Bostik SA par transmission universelle du patrimoine.

Dans le cadre de la rationalisation des entités françaises, Bostik SA a acquis 100% des titres de la société Difi 19 pour un montant de 1 euro le 1 er décembre 2022.

Les titres de participations sont présentés dans le tableau des filiales et participations dans la note autres informations de l'annexe aux comptes.

En 2022, il n'y a pas eu de variation sur la provision pour dépréciation des titres de participation. La provision pour dépréciation des titres de participation est de 19 millions 828 mille euros et fait référence exclusivement aux titres d'Usina Fortaleza.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Est inscrit sous cette rubrique le mali technique constaté suite à la transmission universelle du patrimoine de Prochitech SAS le 1^{er} novembre 2020.

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	2022	2021
Autres titres immobilisés	4	4
Prêts aux Sociétés du Groupe	3 567	3 567
Autres prêts	1 050	51
Dépôts et cautionnements	200	126
Malis alloués aux titres*	38 185	38 185
Dépréciation prêts, dépôts	(1)	(1)
Total	43 004	41 932

VALEURS NETTES (en milliers d'euros)	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	DEPRECIATION		FIN EXERCICE
				Dotation	Reprise	
*Malis alloués aux titres de Prochimir						
SAS	38 185	-	-	-	-	38 185
Total	38 185					38 185

5. VENTILATION DE L'ACTIF PAR ECHEANCE

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au +	+ 1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Autres titres immobilisés	4		4
Prêts aux Sociétés du Groupe	3 567	67	3 500
Autres prêts	1 050	592	458
Dépôts et cautionnements	200		200
Malis alloués aux titres*	38 185		38 185
Autres immobilisations financières	43 005	658	42 347
Avances et Acomptes versés sur commandes	508	508	
Clients douteux ou litigieux	700	700	
Autres créances clients (1)	175 815	175 815	
Clients et comptes rattachés	176 516	176 516	
Personnel et comptes rattachés	46	46	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	86	86	
Etat : impôt sur les bénéficiaires	6 118	6 118	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	12 679	12 679	
Etat : autres impôts, taxes assimilées	1 050	1 050	
Etat : créances diverses (2)	2 404	2 404	
Débiteurs divers	811	811	
Autres Créances	23 194	23 194	
Groupe et associés(3)	40 190	40 190	
Charges constatées d'avance	2 271	381	1 890
TOTAL	285 683	241 446	44 237
Prêts accordés en cours d'exercice	1 192		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	193		
Prêts, avances consentis aux associés (pers. Physiques)			

(1) 1 690 k€

(2)

(3) d'Arkema France.

Dont créances représentées par des effets de commerce :

Dont 2 370 K€ de crédit d'impôt recherche.

Il s'agit des comptes courants débiteurs vis-à-vis



6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Le montant des charges constatées d'avance figurant sous ce poste de l'actif est de 2 millions 271 mille euros. Ce poste est constitué principalement de la licence Crackless liée à Afinitica pour 1 million 889 mille euros. Le reste est lié au loyer du siège social pour le 1^{er} trimestre 2023 ainsi que des charges liées aux assurances.

7. SITUATION NETTE

Le capital social s'élève à 81 123 810 euros au 31 décembre 2022 et est constitué de 5 321 361 actions ordinaires.

L'actionnariat de Bostik S.A. est constitué de 5 321 361 actions et est détenu à 100% par Arkema France depuis le 1^{er} juillet 2022 suite à l'apport des titres de Bostik SA par Bostik Holding à Difi 18 et de la transmission universelle de patrimoine de Difi 18 dans Arkema France.

En 2022, il n'a pas été versé de dividende.

La variation de la situation nette s'analyse comme suit (en K€) :

	AU 01.01.2022	AUGMENTATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE N	DIMINUTIONS ET AFFECTATION DE L'EXERCICE N-1	DIVIDENDES VERSES	AU 31.12.2022
AL	81 124	-	-	-	81 124
Capital appelé	81 124	-	-	-	81 124
RES D'EMISSION DE FUSION	86 304	-	-	-	86 304
Primes de fusion Primes d'apport	0	-	-	-	0
RESERVES LEGALES	86 304	-	-	-	86 304
Réserve légale	8 112	-	-	-	8 112
RESULTAT A NOUVEAU	8 112	-	-	-	8 112
RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	66 049	-	40 032	-	106 081
RESULTAT DE L'EXERCICE N	40 032	-	(40 032)	-	0
TOTAL	281 621	45 947	-	-	45 947
		45 947	-	-	327 568

8. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES EN MILLIERS D'EUROS	DEBUT EXERCICE	APPORT	DOTATIONS	REPRISES Avec contre partie	REPRISES Sans contre partie	FIN EXERCICE
Investissements						
Hausse de prix	7 572		5 206	180	-	12 598
Amortissements dérogatoires	9 101		4 735	1 161	-	12 675
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	16 673		9 941	1 341		25 273
Litiges	247			15		232
Autres provisions	20 401	621	3 370	5 162	157	19 073
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES *	20 648	621	3 370	5 177	157	19 305
Immobilisations incorporelles			-	-	-	
Immobilisations corporelles	69		196	40	-	225
Titres mis en équivalence	-		-	-	-	-
Titres de participation	19 828		-	-	-	19 828
Autres immobilisations financières	1		-	-	-	1
Stocks de Matières approvisionnement						
Premières et	1 871	43	2 290	1 871	-	2 333
Stocks de Produits intermédiaires et finis	2 440	9	2 600	2 440	-	2 609
Clients et comptes rattachés	2 224	107	3 093	1 758		3 666
Autres créances	86		128	-	86	128
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	26 519	159	8 307	6 109	86	28 790
TOTAL GENERAL	63 839	780	21 618	12 627	243	73 367
Dotations et reprises d'exploitation			11 313	11 393		
Dotations et reprises financières			-	-		
Dotations et reprises exceptionnelles			10 305	1 477		

* Voir page suivante

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

RUBRIQUES EN MILLIERS D'EUROS	DEBUT EXERCICE	APPORT	DOTATIONS	REPRISES Avec contre partie	REPRISES Sans contre partie	FIN EXERCICE
Litiges	247			15		232
Autres provisions dont :	20 401	621	3 370	5 162	157	19 073
Médailles du travail	10 560	90	1 314	2 698		9 266
Engagements de retraite (1)	5 740	532	1 101	1 966	-	5 407
Contentieux prud'homaux	206		169	38	59	277
Environnement (2)	1 870		-	-	-	1 870
Restructuration de sites & Cessation d'activité (3)	1 140		-	-		1 140
Autres	886		786	459	98	1 114
TOTAL	20 648	621	3 370	5 177	157	19 305

(1) Provision pour engagements de retraite (5 407) KEUR

(2) Provision pour environnement (1 870) KEUR :

Cette provision a pour but de couvrir les risques et charges liés à la dépollution d'un site industriel : Ribécourt ainsi que les frais de surveillance des eaux souterraines des sites fermés : Colmar, Ibos, Prémery et Vichy.

(3) Provision pour restructuration de sites et cessation d'activité (1 140) KEUR : amiante à Sainville ; remise en état de Prémery.

Passifs et passifs éventuels

a) Environnement

Les activités de Bostik SA sont soumises à un ensemble de réglementations locales, nationales et internationales en constante évolution dans le domaine de l'environnement et de la sécurité industrielle qui impose des prescriptions de plus en plus complexes et contraignantes. A ce titre, ces activités peuvent comporter un risque de mise en jeu de la responsabilité de Bostik SA notamment en matière de dépollution des sites et de sécurité industrielle.

Compte tenu des informations disponibles, la direction de Bostik SA estime que les passifs environnementaux recensés à ce stade sont évalués et pris en compte dans les états financiers au mieux de leur connaissance. Toutefois si les lois, réglementations ou politiques gouvernementales en matière d'environnement étaient amenées à évoluer, les obligations de Bostik SA pourraient être modifiées et entraîner des nouveaux coûts.

Sites en activité

Bostik SA dispose de sites dont certains sont probablement pollués compte tenu de leur forte ancienneté et de la diversité des activités qui y sont exercées ou y ont été exercées dans le passé. Sur ces sites, certaines situations ont été identifiées, et Bostik SA a d'ores et déjà effectué certains travaux de dépollution, ou envisagé des plans d'action et constitué des provisions pour faire face aux travaux de dépollution à venir.

Sites cédés ou à l'arrêt (friches industrielles)

Les activités exercées sur les sites d'Ibos, Colmar, Prémery et Vichy (France) ont été arrêtées et les terrains cédés, avec le cas échéant des provisions de surveillance des eaux que le Groupe juge suffisantes. Le solde des provisions au 31 décembre 2022 correspond aux risques et remédiations envisagées.

9. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montant brut	1 an au +	+ 1 an, 5 ans au +	A + 5 ans
Emprunts à 2 ans maximum à l'origine (1)	7	7		
Emprunts à 2 ans minimum à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédit	7	7		
Emprunts et dettes financières divers – Groupe et associés (1)	72	72		
Avances et Acomptes reçus sur commande en cours	275	275		
Fournisseurs et comptes rattachés (2)	94 638	92 233	2 405	
Personnel et comptes rattachés	11 419	11 419		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	10 345	10 345		
Etat : impôt sur les bénéfices	6 280	6 280		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	1 046	1 046		
Etat : autres impôts, taxes assimilés	1 927	1 927		
Dettes fiscales et sociales	31 017	31 017		
Fournisseurs d'immobilisations (2)	3 084	3 084		
Autres dettes(3)	22 968	22 968		
Produits constatés d'avance	29 485	1 153	4 610	23 722
TOTAL GENERAL	181 546	150 809	7 015	23 722
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés (pers. physiques)				

(1) dont solde créditeur des banques et comptes bancaires courants : 72 KEUR

(2) dont dettes représentées par des effets de commerce : 0

(3) dont clients créditeurs, des RRR et des commissions.

10. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le montant des produits constatés d'avance figurant sous ce poste du passif est de 29 millions 485 mille euros ; il correspond à la concession de licence dans le cadre de l'accord signé entre Bostik-Nitta et Bostik SA le 1er août 2018 pour une durée de 30 ans. Aux termes de cet accord, Bostik-Nitta a versé un montant de 34 M€ que Bostik SA a comptabilisé en produit constaté d'avance correspondant à la concession de cette licence et reprendra sur la durée du contrat, soit 30 ans.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

11. CHIFFRE D'AFFAIRES

REPARTITION PAR ACTIVITE des ventes de produits (EN MILLIERS D'EUROS)	2022		2021	
· Constuction et Grand Public (C&C)	182 097	46,0%	163 192	48,1%
· Packaging Avancés (AP)	104 232	26,3%	86 130	25,4%
· Biens Durables (DG)	105 880	26,7%	83 713	24,7%
· Non tissés (NW)	678	0,2%	606	0,2%
· Ashland	1 488	0,4%		0,0%
· Divers (NOP / Communs)	1 519	0,4%	5314	1,6%
TOTAL	395 894	100%	338 955	100%

REPARTITION GEOGRAPHIQUE des ventes de produits et prestations de services (EN MILLIERS D'EUROS)	2022		2021	
· France	222 881	47,6%	204 926	51,9%
· Autres Pays de l'Union Européenne	122 071	26,1%	91 794	23,2%
· Autres Pays hors Union Européenne	123 622	26,4%	98 335	24,9%
TOTAL	468 574	100%	395 056	100%

12. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

Le montant des autres produits de gestion courante de 84 millions 745 mille euros est essentiellement constitué par les refacturations effectuées aux filiales du groupe Bostik concernant les redevances de marques et de recherche et développement.

13. DETAIL DU RESULTAT FINANCIER (en milliers d'euros)

Produits Financiers

• Revenus des Titres de Participation	30 039
• Revenus des autres Valeurs Mobilières et Créances de l'actif immobilisé	67
• Autres intérêts et produits assimilés	119
• Reprises sur provisions et transferts de charges	
• Différences positives de change	9 480
	<hr/>
	39 704

Charges financières

• Dotations aux amortissements et provisions	0
• Intérêts et charges assimilées	238
• Différences négatives de change	9 843
	<hr/>
	10 181

RESULTAT FINANCIER	29 523
--------------------	--------

14. DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL (en milliers d'euros)

Produits exceptionnels		3 878
Sur opérations de gestion		1 043
Sinistres et litiges	95	
Indemnités diverses	790	
Dégrèvements d'impôts	45	
Rentrées sur créances amorties	8	
Autres produits exceptionnels	105	
Sur opérations de capital		1 358
Produits cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 316	
Produits cessions d'immobilisations Financières	0	
QP subventions d'investissements virées	42	
Sur reprises de provisions et transfert de charges		1 477
Reprises sur provisions et amortissements réglementés	1 342	
Reprises sur provisions pour risques et charges	135	
Transfert de charges	-	
Charges exceptionnelles		11 992
Sur opérations de gestion		1 645
Sinistres et litiges divers	232	
Indemnités diverses	12	
Pénalités et rappel d'impôts	1	
Charges diverses	859	
Charges couvertes par provisions	55	
Créances devenues irrécouvrables	486	
Sur opérations de capital		3
Valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles	3	
Valeurs nettes comptables des immobilisations financières	-	
Dotations aux amortissements et provisions		10 344
Dotations aux amortissements	235	
Dotations aux provisions réglementées	9 940	
Dotations aux provisions pour risques et charges	169	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(8 114)

15. VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat Net
Résultat courant (dont participation)	52 940	8 324	44 616
Résultat exceptionnel (dont impôts d'exercices antérieurs)	(7 313)	(8 645)	1 332
TOTAL	45 627	(321)	45 947

L'écart entre le montant de l'impôt dû (321 k€) et le montant de l'impôt figurant au compte de résultat 1 122 k€ correspond à l'impôt société sur exercices antérieurs.

Le taux d'imposition retenu est le taux de 28,41% sans utilisation du taux réduit en raison des évolutions induites par la loi de finance sur la taxation à taux réduit.

16. PARTICIPATION DES SALARIES (en milliers d'euros)

- Provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion (99)

La provision comptabilisée en décembre 2021 étant supérieure au montant réel de la participation 2021 calculée en 2022 a généré un profit de 99 mille euros dans les comptes sur 2022.

Modification de la comptabilisation de l'Intéressement des salariés depuis le 1^{er} janvier 2021 :
- La provision pour intéressement est dorénavant incluse dans la ligne "Charges de personnel". Elle était comprise sur la ligne "Participation /Intéressement des salariés" jusqu'au 31 décembre 2020.

V. AUTRES INFORMATIONS =>

1. ENTREPRISES LIEES (> 50%)

SOCIETES LIEES AU 31/12/22 (EN MILLIERS D'EUROS)

LIBELLES	MONTANTS NETS
ACTIF IMMOBILISE	151 017
PARTICIPATIONS	109 265
PRETS	3 567
AUTRES IMMOBILISATIONS	38 185
ACTIF CIRCULANT	167 580
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE	0
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	117 012
AUTRES CREANCES (dont c/c trésorerie (40 190KEUR))	48 678
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 890
DETTES	95 942
AVANCES ACTIONNAIRES	0
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	0
CLIENTS AVANCES ACOMPTE VERSES	0
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	57 971
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 183
DETTES IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	0
AUTRES DETTES (dont c/c trésorerie (72KEUR))	2 303
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	29 485

CHARGES FINANCIERES 1

PRODUITS FINANCIERS 30 217

Aucune transaction avec les parties liées n'est à mentionner au titre de l'article R. 123- 198- 11° du Code de Commerce.

Les transactions sont réalisées à des conditions normales de marché.

2. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	2022	2021
° L'ensemble des engagements donnés s'élève à	2 416	2 410
Il comprend principalement :		
· des cautions et avals donnés	1 002	996
· des engagements locatifs*	1 414	1 414
° L'ensemble des engagements reçus s'élève à	-	-
Il comprend :		
· des cautions et avals reçus	-	-
· des garanties bancaires dont le montant au 31 décembre 2021 s'élève à.....	-	-
° Les instruments financiers à terme comprennent :		
· des ventes à terme de devises	-	-
· des achats à terme de devises**	-	141 268
° Les engagements réciproques comprennent :		
· des commandes d'immobilisations	1 794	2 830

* Dans le cadre de ses activités, BOSTIK a souscrit des contrats de location simple. Les contrats de location conclus par BOSTIK portent essentiellement sur des loyers immobiliers (siège social). Les montants présentés dans le tableau ci-dessous correspondent aux paiements futurs minimaux qui devront être effectués au titre de ces contrats, étant précisé que seule la part irrévocable des loyers restant à courir a été valorisée.

**En 2021, les instruments financiers à terme tiennent compte d'un achat à terme de 160MUSD contre EURO pour couvrir l'acquisition d'une technologie. La valeur nominale de cet achat est 141MEUR (160MUSD) et sa juste valeur est de 6,437M€.

3. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(EN MILLIERS D'EUROS)	BASE	Taux Normal (*) + Contributions
IMPOT DU SUR :		
· Provisions réglementées		
Pour hausses de prix	12 596	3 254
Pour fluctuation des cours	-	
Pour investissements	-	
Amortissements dérogatoires	12 675	3 274
· Subventions d'investissements	514	133
TOTAL ACCROISSEMENTS	25 785	6 660
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :		
· Charges non déductibles temporairement (année suivante)		
Congés payés	-	-
Participation des salariés	-	-
Autres	1 021	264
· A déduire ultérieurement		
Provisions pour propre assureur	-	-
Provisions pour retraites	5 407	1 397
Provisions pour risques	3 627	937
Provisions pour dépréciation d'actif	25 527	6 594
TOTAL ALLEGEMENTS	35 582	9 191
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(9 796)	(2 530)

* L'impôt est calculé sur la base de 25,83% (il tient compte de la baisse du taux d'impôt sur les sociétés).

4. EFFECTIF MOYEN

Il se répartit comme suit :

	31.12.2022	31.12.2021
Personnel salarié		
Cadres	317	299
Agents de maîtrise et techniciens	322	314
Employés	81	66
Ouvriers	314	295
Total	1034	974

5. AUTRES INFORMATIONS

Il n'est pas versé de jetons de présence aux Dirigeants de la société.

Aucune rémunération n'est versée aux membres du Conseil d'administration de Bostik en leur qualité d'administrateur, dans la mesure où cette fonction est exercée par des salariés ou mandataires sociaux d'autres sociétés du groupe Arkema.

6. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	SOCIETE MAROCAINE DES COLLES	BOSTIK INDUSTRIES LTD	USINA FORTALEZA	BOSTIK FINDLEY (CHINA) CO. LTD	PROCHIMIR SAS	DIFI 19	TOTAL
EN K DEVICES LOCALES							
Quote-part détenue	97.00%	100.00%	99.85%	100.00%	100.00%	100.00%	
Capital social	878	962	284 702	86 745	1 165	0**	
Capitaux propres autres que le capital social (Hors résultat)	33 938	1 536	3 866	41 298	4 081		
Cautions et avals donnés	1 500	0	0	0	0	0	
EN K EUROS							
Chiffre d'affaires	13 677*	21 773*	59 504*	74 071*	21 952*		
Résultat net	895*	1 272*	5 131*	2 188*	(20)*		
Observations							
Taux De Clôture	1 € = 11.15650 MAD		1 € = 5.63860 BRL	1 € = 7.35820 CNY			
Taux moyen	1€ = 10.68049 MAD		1€ = 5.43990 BRL	1€ = 7.07880 CNY			
EN K EUROS							
Valeur comptable brute	3 022	13 555	98 828	9 816	3 872	-	129 093
Valeur comptable nette	3 022	13 555	79 000	9 816	3 872	-	109 265
Prêts nets	-	-	-	-	-	-	-
Avances consenties	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes encaissés	922	1 000	-	28 116	-	-	30 038

* Données 2022 issues de la consolidation. **le capital social de Difi 19 est de 1 euro.



KPMG SA
Tour EQHO 2
Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

BOSTIK S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022 Bostik S.A.
420, rue d'Estienne d'Orves – 92700 Colombes



KPMG SA
Tour EQHO 2
Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Bostik S.A.

420, rue d'Estienne d'Orves – 92700 Colombes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société Bostik S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bostik S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les notes II.4, III.1 et III.2 de l'annexe aux comptes annuels concernant la transmission universelle de patrimoine (TUP) de Den Braven France à Bostik SA.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



KPMG SA
Tour EQHO 2
Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit à 109 265 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note II.3 « Participations et autres titres » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles.

- La société constitue des provisions pour couvrir les risques environnementaux, tels que décrits dans la note II.12 "Provisions" de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la société pour identifier et évaluer les risques faisant l'objet de ces provisions, à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations communiquées par votre société à l'appui des provisions constituées, afin d'en apprécier le caractère raisonnable.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



KPMG SA
Tour EQHO 2
Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



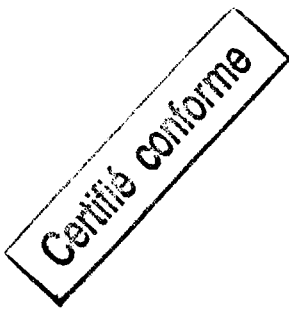
KPMG SA
Tour EQHO 2
Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 21 février 2023

KPMG S.A.

François Quédiniac
Associé



BOSTIK SA
Société anonyme au capital de 81 123 810 €
Siège social : 420, rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
332 110 097 RCS NANTERRE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 17 AVRIL 2023
(EXTRAIT)**

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line.

L'an deux mille vingt-trois,
le dix-sept avril à 10 heures 30,

(...)

DEUXIÈME DÉCISION

L'Actionnaire unique, après avoir constaté que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice net de 45 946 706,87 euros décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice en totalité au compte « Report à nouveau » qui sera en conséquence porté de 106 081 007,73 euros à 152 027 714,60 euros.

L'Actionnaire unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

(...)

Pour extrait

TRIBUNAL DE COMMERCE
Service RCS
4 rue Pablo Néruda
92020 NANTERRE

Paris le Défense, le 28 avril 2023

BOSTIK
RCS 332 110 097

Nos Réf : JRO / 3087023



Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents pour le dépôt des comptes de la société BOSTIK, concernant l'exercice clos 31/12/2022, à savoir :

- Un exemplaire du Procès-verbal de la société BOSTIK
- Un exemplaire du bilan
- Un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes
- Merci, de bien vouloir prélever sur notre compte

Nous vous souhaitant bonne réception des présents et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Joelle ROLLAND
Formaliste en droit des sociétés

